Travaux de la Chambre

M. Deans: Madame le Président, en dépit du fait que notre parti juge offensantes certaines dispositions du bill, surtout l'article 14(2) qui traite avec condescendance les handicapés, nous sommes disposés, comme je l'ai dit à maintes reprises depuis vendredi dernier au moins, à ce que cette loi soit votée avant la fin de la séance d'aujourd'hui.

Quelle que soit notre motivation à tous, que ce soit parce que le débat cet après-midi ne peut durer plus d'une heure ou deux ou parce qu'il ne nous reste, situation exceptionnelle, que deux ou trois heures de séance, les trois partis ont convenu d'adopter la mesure sans débat. Nous sommes disposés à aller jusque là pourvu qu'au bout du compte, cette mesure législative soit votée et devienne loi afin que les femmes et les invalides à qui elle s'adresse puissent bénéficier du code des droits de la personne, ce qui ne nous semble que normal, à nous, députés.

- M. MacGuigan: Madame le Président, deux des trois partis de la Chambre sont prêts à franchir sans débat les étapes du rapport et de la troisième lecture. A la lumière des paroles du leader parlementaire de l'opposition, il est évident que ce qui a été jusqu'ici une sorte de collaboration peu enthousiaste de la part de son parti, est devenu de la résistance clandestine. C'est à cela que se résume d'ailleurs tout ce qu'ont dit la semaine dernière les députés de ce parti, dont le chef de l'opposition. Ils ont parlé comme des moulins à paroles. Ils n'ont pas l'intention d'adopter ce bill avant Noël.
- M. Nielsen: Madame le Président, cette intervention confirme les propos que j'ai tenus au sujet de l'attitude du ministre. Il tente de faire du capital politique avec ce projet de loi, ce qui dans les circonstances est déplorable.

S'il avait écouté attentivement, comme je l'ai fait, les propos du député de Hamilton Mountain, il aurait compris que deux partis de la Chambre, soit les deux de ce côté-ci, sont prêts à voter le bill aujourd'hui même.

Cependant, nous considérons que ce serait un manquement à nos responsabilités que de ne pas dire un mot sur les droits de la personne. Nous croyons également que nous sommes en train de créer un très dangereux précédent. Depuis que je siège ici, c'est la première fois qu'un ministre de la Justice nous demande de franchir la deuxième lecture d'un bill sans même que nous ayons l'occasion de voir le texte. Et le même ministre nous demande maintenant de franchir la dernière étape sans dire un seul mot. Si nous y consentions, ce serait une façon d'abdiquer nos responsabilités.

Il nous semble éminemment souhaitable que le gouvernement propose cette mesure comme premier article à l'ordre du jour d'aujourd'hui. Et nous promettons formellement que la loi sera votée avant la fin de la journée.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Le gouvernement n'a rien à perdre; au contraire, il a tout à gagner en mettant une autre mesure à l'étude. Ce qui est plus important encore, si le gouvernement abandonne sa position politique butée et adopte cette suggestion raisonnable, ce sera pour le plus grand bien de ceux qui ont le plus besoin de cette mesure législative, les femmes et les handicapés du pays.

Des voix: Bravo!

• (1510)

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je demande aux députés de ne pas discuter du projet de loi maintenant. Il n'a pas encore été présenté à la Chambre. Je puis permettre quelques questions de part et d'autre sur le programme des travaux de la Chambre, mais je ne peux pas permettre aux députés de débattre le projet de loi lui-même.

Je vois très bien qu'il n'y a pas consentement unanime sur la façon dont le projet de loi pourrait être adopté par la Chambre aujourd'hui. A moins que d'autres députés n'aient quelque chose à ajouter sur la façon dont nous pourrions procéder pour que le projet de loi soit adopté aujourd'hui et cherchent à obtenir le consentement unanime pour une proposition en particulier, je ne permettrai plus de débats sur cette question.

M. Pinard: Madame le Président, je pense pouvoir ajouter quelque chose de nouveau. Nous allons voir si l'autre côté est de bonne foi. D'abord, je dois rappeler que ce projet de loi a été étudié en comité pendant deux jours, de sorte que les députés ont eu l'occasion de s'exprimer.

Des voix: Oh, oh!

- M. Pinard: Je propose que, dès que nous atteindrons l'étape du rapport du bill C-131 à l'étude aujourd'hui, nous passions au bill C-141, s'il n'est pas encore 6 heures.
- M. Nielsen: Je ne m'attendais pas à une proposition aussi sournoise de la part du leader du gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Il sait très bien que nous étudions actuellement un amendement du député d'Okanagan-Nord au bill C-131 et que le parti à ma gauche, comme il en a parfaitement le droit, est irréductiblement opposé à cette mesure. Si nous adoptons l'amendement, nous passons à l'étape du rapport, et le NPD décide alors à quel moment nous voterons sur l'amendement.

Je dois donc dire que cette suggestion est inacceptable. Ce qui serait acceptable, de notre point de vue, et c'est là un élément nouveau, serait de commencer par la mesure sur les droits de la personne immédiatement et de revenir au bill C-131 aussitôt après.

M. Deans: Madame le Président, je suis très heureux que le leader de l'opposition officielle ait reconnu que c'était notre parti qui s'opposait à la diminution des pensions de vieillesse. C'est ce que nous essayons de prouver depuis quelque temps, il a parfaitement exposé notre position. Il m'est impossible d'échanger les revenus des pensionnés pour les droits de la personne. Je ne peux pas faire ça, et personne dans notre parti non plus.

Nous disons au gouvernement que nous sommes prêts à adopter le projet de loi sur les droits de la personne sans débat, quoique à contrecoeur. Nous sommes prêts à l'adopter moyennant un débat limité, dont nous voulons bien négocier la durée. Mais nous ne sommes pas prêts à brader les revenus des pensionnés contre les droits de la personne.